

Si vous faites une projection de ces chiffres pour les quelques prochaines années, compte tenu de la récente accélération de la polarisation économique, il est alors peut-être plus facile de comprendre les craintes du Canada. Vous comprendrez notre grande inquiétude au sujet de la surtaxe de 10% sur les importations imposée par le Gouvernement des Etats-Unis en août 1971, afin d'aider à combler le déficit de la balance des paiements.

C'est cette situation économique qui a incité le Gouvernement canadien à entreprendre une réévaluation globale de nos relations avec les Etats-Unis. Fondamentalement, il nous fallait résoudre un dilemme de taille, à savoir: est-ce que l'état d'interdépendance avec une super-puissance titanesque exercerait ou non une contrainte exagérée sur la notion de l'identité canadienne et sur un certain nombre d'éléments-clés de notre indépendance. Posée autrement, la question à laquelle nous devions répondre était la suivante: "Est-il possible de concevoir un moyen de vivre en harmonie avec les Etats-Unis tout en demeurant distincts?"

Il s'agissait essentiellement d'une question d'orientation. Il a semblé, à mes collègues et à moi-même, que trois grandes options s'offraient à nous, notamment:

- 1) nous pouvions chercher à maintenir plus ou moins nos relations actuelles avec les Etats-Unis en modifiant le moins possible nos politiques;
- 2) nous pouvions nous acheminer délibérément vers une intégration plus étroite avec les Etats-Unis; et
- 3) nous pouvions poursuivre une stratégie globale à long terme afin de renforcer et de faire progresser l'économie canadienne et d'autres aspects de notre vie nationale et, ce faisant, réduire la vulnérabilité actuelle du Canada.